

Au fil de Deaux...

Décembre 2010



B
O
N
N
E
S
F
E
T
E
S
A
T
O
U
S

Sommaire

Page 1 :	Sommaire	Page 5 :	AEU Foyer communal
Page 2 :	Deaux pratique Etat civil Edito	Page 6 :	Aérodrome Noël des seniors Echange des vœux
Page 3 :	Agrandissement école Sécurité routière Aménagement mini-stade	Page 7 :	11 novembre Spectacle bibliothèque Fête de l'amitié 2010
Page 4 :	Columbarium Site Armoire	Page 8 :	Associations

Mairie de Deaux

Heures d'ouverture :

Lundi	14h00 à 18h00
Mardi	9h30 à 13h00
Jeudi	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00

Tél : 04 66 83 60 83

Fax : 04 66 83 25 94

E-mail : mairie.deaux@orange.fr

Site : www.deaux.fr

Bibliothèque

le mercredi de 10h à 12h

le vendredi de 16h30 à 18h30

Communauté de communes de la Région de Vézénobres

Tél : 04 66 83 88 64

Fax : 04 66 83 68 76

Office de Tourisme

Tél : 04 66 83 62 02

Ramassage des ordures ménagères

Horaire déchetterie

A partir du 1er avril, identique hiver et été :

Mardi	9 h à 12 h	
Mercredi	9 h à 12 h	14 h à 17 h
Samedi	9 h à 12 h	14 h à 17 h

Le lundi et le vendredi

Ramassage des emballages (poubelle bleue)

Le mercredi

Boulangier ambulant

« Thiesset » : 04 66 83 71 61

Du lundi au samedi, sauf le mercredi

Numéro utiles

Gendarmerie : 04 66 83 50 37

Urgence : 112

Samu : 15

Pompier : 18

Centre antipoison : 04 67 63 24 01

SPA (animaux errants) : appeler la mairie

Radio Bleu Gard Lozère 90.2—91.6

Événements météorologiques

Malgré des dossiers toujours aussi nombreux, certains voient leur aboutissement. Ils vous seront d'ailleurs développés par vos conseillers municipaux, au fil des pages de ce bulletin.

Le savoir faire des membres du Conseil s'est impliqué au travers du faire savoir qu'est l'outil internet pour lancer sur la toile mondiale le site de notre municipalité www.deaux.fr. Il faut suivre les progrès des techniques nouvelles et en faire une bonne utilisation, une économie de papier servira la planète et l'écureuil.

Nous sommes dans l'attente de sollicitations de toutes sortes émanant de l'Etat, de la Région, du département, par l'intermédiaire du Préfet de région et sous l'œil attentif de Bruxelles. Nous ne manquerons pas de vous en aviser en temps voulu.

Je vous espère nombreux, le samedi 15 janvier 2011 au foyer communal, pour l'échange des vœux à l'occasion de la nouvelle année et autour d'un pot de l'amitié agrément d'une galette des rois et de boissons douces.

À toutes et tous, le Conseil et le personnel à votre service émettent le vœu que cette année 2011 réponde à vos souhaits de réussite et de bonheur.

François Ferrier

ETAT CIVIL :

Naissances :

- Nathanaël FAVIER
né le 1er septembre
- Poema APARICIO
née le 5 septembre
- Serena REGINAUD
née le 5 septembre
- Morgane COLIN
née le 3 novembre
- Louka VIALLES
né le 29 novembre

Décès :

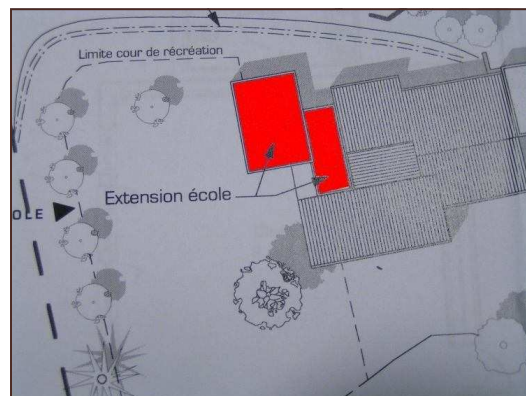
Marie NEGRI épouse POIRIER
décédée le 10 octobre
Georges BAUDET
décédé le 6 décembre

Avancement de l'agrandissement de l'école

Ce projet initié depuis maintenant pas mal d'années arrive dans sa phase opérationnelle.

Le permis de construire est déposé. Son instruction par les services de l'Etat (DDTM) prendra environ 6 mois.

Notre projet vient de franchir avec succès la première commission de sécurité. Nous lançons en ce moment la consultation auprès des banques pour les offres de prêts.



Aménagement Sécurité routière

Comme annoncé régulièrement, notre projet de mise en sécurité de la rue Maurice Vire et de la place centrale avance.

Après avoir mesuré le trafic, déposé les demandes de subventions, obtenu une aide au titre des amendes de police, nous lançons maintenant l'appel d'offres auprès des entreprises.

Date prévue de réalisation du chantier : décembre 2010.

Si le projet vous intéresse il est disponible en mairie.

Aménagement du mini-stade

RAPPEL (précédent Fil de Deaux) : « Dans un souci d'esthétique et de sécurité l'aire sera définie par une clôture coté de la rue des écoles et coté foyer. Une haie végétale séparative est à l'étude sur le côté mitoyen. Nous verrons par la suite différents projets pour faire évoluer cet espace de vie au centre de notre village. ».

En effet, très prochainement une clôture va être installée, elle ne condamnera pas cet espace, mais au contraire permettra une utilisation mieux adaptée à la situation de ce lieu : aire de jeux, espace de détente et de rencontre, évolution sportive, partie ombragée. La haie séparative va être plantée, les arbustes sont l'objet d'une demande auprès des services de la pépinière du Conseil Général.

L'utilisation en sera autant scolaire qu'ouverte à la population, avec des activités permettant le respect des lieux et de chaque citoyen.

Nous sommes dans la réflexion quant à l'aménagement de cet espace, en janvier avec l'aide d'un paysagiste du CAUE, nous ne manquerons pas d'associer la population volontaire à l'élaboration de cet aménagement important pour la vie dans notre village.

DEAUX A ETE RECONNU EN ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE.

Après les fortes pluies que nous avons subies dans la nuit du 7 au 8 Septembre 2010 et les dégâts qu'elles ont provoqués sur nos rues et nos chemins nous avons demandé, après un constat chiffré établi par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), à ce que notre commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle. Cela est chose faite, par **un arrêté du 2 décembre 2010 paru au journal officiel du 5 décembre 2010. Nous allons donc pouvoir engager et faire indemniser les travaux de remise en état des voiries communales.**

Si vous avez personnellement subi des dégâts provoqués par les orages du 7 septembre nous vous conseillons d'informer votre assurance du dit classement.

Projets réalisés.....

COLUMBARIUM ou CONCESSION

Pour répondre aux nombreuses demandes nous venons de doter le cimetière d'un columbarium afin de recueillir les cendres des défunts du village.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 22 Novembre 2010, a fixé le prix d'acquisition d'une case (volume 4 urnes) pour une durée de 50 ans renouvelable à :

- 475 € + frais d'enregistrement.

La rétrocession d'une case donnera lieu à un remboursement calculé sur le temps d'occupation comme suit :

- Entre 1 an et 20 ans : 316 €
- Entre 20 ans et 40 ans 158 €
- Après 40 ans aucun remboursement

Le prix d'achat d'une concession a été maintenu :

- Concession de quatre mètres carrés : 68 € + de frais d'enregistrement.
- Concession de six mètres carrés : 102 € + frais d'enregistrement.

Pour une durée de cinquante ans renouvelable.



Les prix d'acquisition (columbarium-concession-rétrocession) seront revus chaque année en fonction de l'élévation du coût de la vie fixée par l'INSEE.

NOTRE SITE EST EN FONCTION !

www.deaux.fr

Tout frais tout neuf vous trouverez dans notre site internet toutes les informations utiles à la vie au village. Il se veut simple, à votre service et à votre écoute.

Pour ceux qui le souhaitent vous pouvez nous contacter via ce site pour nous faire part de toutes vos propositions et réactions.

Retrouvez sur notre site chaque semaine les menus de la cantine, toute l'actualité et l'histoire du village....

Bonne balade sur notre site. www.deaux.fr

HISTOIRE D'UNE ARMOIRE

« *J'en ai vu des mariages, des réunions, des élections pendant de nombreuses années !!! Et puis un jour, on m'a déménagé de ma petite et vieille mairie du centre du village. J'y étais pourtant au premier rang pour tout voir, tout entendre. Mais j'étais trop grande, trop vieille pour notre belle et rutilante mairie, alors on m'a déposée dans un coin de couloir, face aux toilettes dans le foyer communal.*

J'en ai vu du monde, mais ce n'était plus pareil, j'avais perdu toute mon importance, toute mon utilité... Depuis peu, avec beaucoup de difficultés, on m'a nettoyée, on m'a réparée, on m'a modernisée, on m'a ajustée afin que je reprenne la place que je mérite.

Après toutes ces attentions, maintenant, je vais pouvoir continuer à vous observer depuis l'entrée de notre mairie...et peut-être encore évoluer...je revis enfin ! »

A E U

Approche Environnementale de l'Urbanisme :

Une approche environnementale de l'urbanisme : pour quoi faire ?

Nous voulons avec cette démarche déterminer en préalable à la révision du POS (plan d'occupation des sols) valant élaboration du PLU (plan local d'urbanisme) les conditions de développement harmonieux du village, prenant en compte l'environnement, selon l'engagement de campagne ainsi rédigé :

« Rester un petit village convivial ».

Dans les prochaines années, des choix d'urbanisme seront à faire. Nous vous consulterons, cependant nous ne voulons pas connaître et faire subir à notre village les bouleversements urbains qui nous entourent. Nous agissons pour un développement maîtrisé de notre village garant du maintien de sa convivialité et de sa qualité de vie.

Les contraintes environnementales actuelles sont connues :

- o Les nuisances sonores avec un avant-projet de révision du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome.
- o Les troubles de voisinage diurne et nocturne, autour notamment de l'espace public du centre du village.
- o Les risques d'inondation par ruissellement ou débordement (le village est soumis au PPRI approuvé des garçons amont).
- o Les risques d'incendies associés avec la volonté de préserver nos bois.
- o Les risques en termes de sécurité routière dans le village.

Les projets connus sont les suivants :

- o Concernant l'aérodrome, son gestionnaire (la CCI) en souhaite le développement tant en fréquentation qu'en accueil d'activités économiques.
- o Projet municipal de création d'un nouveau lieu de rencontre et d'activités pour la population (salle des fêtes, salle de sport, salle d'activités culturelles et de loisirs...)
- o Réalisation de l'agrandissement de l'école.
- o Projet municipal d'aménagement de l'espace public (7.500 m²) du centre du village.

L'étude devra donc permettre de répondre à terme à deux demandes :

- o Le projet général d'aménagement durable sur 10 ans du village en tenant compte des contraintes et des projets cités
- o Le projet de gestion des espaces publics voire de leurs extensions éventuelles.

Elle reposera sur une approche pluridisciplinaire portant sur plusieurs thèmes dont les principaux sont :

- o L'environnement sonore,
- o La gestion des déplacements,
- o La gestion de l'eau et de l'assainissement,
- o La biodiversité et les paysages associés à l'environnement climatique.

Loin d'être imposée cette étude se basera sur une démarche participative et associera des moments de concertation et d'information. Pour cela grâce aux subventions obtenues auprès de l'ADEME et du conseil Régional nous faisons appel au bureau d'études ECOVIA.

Merci de lui réserver un bon accueil.

Le foyer municipal est le témoin et le lieu de rencontre de tout le village.

Aujourd'hui il est devenu trop exigu pour accueillir toutes les activités développées par les associations, les particuliers et la municipalité. Aussi son usage est aujourd'hui réservé pour :

- les mariages ou décès des descendants ou ascendants directs de familles domiciliées à Deaux.
- les activités des associations domiciliées sur le territoire de la CCRV (Communauté des communes de la région de Vézénobres) lorsqu'elles sont destinées aux personnes de Deaux.
- les rencontres organisées par la municipalité au profit des habitants de Deaux.

Quand les finances publiques et les aides départementales, régionales ou nationales redeviendront plus abondantes, nous reprendrons le projet de création d'un nouveau foyer.

DEAUX SE MOBILISE AUTOUR DE L'AÉRODROME **Une réunion publique placée sous le signe de l'inquiétude**

Le 26 Novembre dernier, le Conseil Municipal a invité les Deauxois à une réunion publique sur le thème de l'aérodrome et ses projets.

Dans un premier temps, le nouveau projet de Plan d'Exposition aux Bruits souhaité par la Préfecture a été présenté. Il fait ressortir des courbes de protection contre le bruit correspondant à un trafic de 31 000 mouvements et pénalisant plus de 180 habitations du village, construites dans la plus grande légalité. Les mouvements actuels sont de l'ordre de 10 000 mouvements par an.

La municipalité a fait part à la population de sa demande écrite formulée au Préfet afin de limiter les courbes à 21 000 mouvements avec un zonage réduit. Cette solution permettrait un fonctionnement de l'aérodrome sans pénaliser les habitants du village.

Dans un deuxième temps, les Élus ont présenté la rédaction d'une charte environnementale qui devrait prendre en compte la tranquillité des riverains. Les discussions sur ce projet ont débuté il y a plus d'un an et ont du mal à se concrétiser ; la municipalité n'a toujours pas obtenu une réponse à ses questions à propos de l'état des lieux actualisé, des garanties d'application de la charte et des sanctions envers les contrevenants.

Ensuite, la population a été informée sur les projets connus de la CCI, propriétaire de l'aérodrome : la construction d'un hangar devant accueillir deux entreprises dont l'activité est liée au fonctionnement de l'aérodrome, la remise en état des installations existantes ainsi qu'un projet futur de construction d'un restaurant destiné aux pilotes. La CCI nous a fait part également d'un souhait d'aménagement d'une zone artisanale sur une parcelle dont elle est propriétaire entre l'aérodrome et la route départementale.

La réunion s'est terminée par un long débat avec les participants qui ont pu exprimer leurs inquiétudes face au développement de l'aérodrome.

LE NOEL DES SENIORS

Cette année encore, la Mairie et le Conseil municipal sont heureux d'offrir à nos seniors, nés avant 1944, le traditionnel panier de fin d'année.

Cette action est réalisée et financée par le CCAS de la commune.

Nous souhaitons à nos aînés de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

**L'ensemble de la municipalité
vous invite**

Samedi 15 janvier 2011

À 18 heures

Au foyer communal

**Pour échanger les vœux de la
nouvelle année
et partager la galette des rois.**

La commémoration de l'armistice

a eu lieu ce JEUDI 11 Novembre à 10H00 et fut clôturée par un verre de l'amitié en mairie.

Cette cérémonie a rendu hommage à nos disparus en présence des anciens combattants.

Puis, un hommage spécial a été fait à Mr Georges BAUDET, habitant du village, avec la remise du diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française.

Robert CHAUZAL (gendre de Mr Georges BAUDET et adjoint délégué par F. Ferrier) lui a remis dans l'émotion ce diplôme. L'émotion est d'autant plus grande aujourd'hui que nous avons appris sa disparition le 6 décembre dernier.

Le 2 décembre 1941, jour de ses 18 ans, Georges Baudet s'engage dans la Marine à TOULON. Affecté sur le croiseur "LE DU-
PLEIX", il y restera jusqu'en novembre 1942, date où toute la flotte basée en rade de TOULON se saborde. Prisonnier par les allemands, puis démobilisé, il est rappelé par la Marine pour être affecté au bataillon des Marins Pompiers de MARSEILLE qu'il désertera pour rejoindre le maquis dans l'ISERE jusqu'à la libération. Reconnu "Résistant" par les autorités militaires, il terminera la guerre sur le ravitailleur "JULES VERNE".



Un moment frissonnant pour la bibliothèque municipale !

Le vendredi 19 novembre à 18H30, dans le cadre des activités de la bibliothèque municipale, de nombreux enfants et adultes ont pu apprécier un spectacle professionnel de contes : « Le thé du château hanté », par Richard Abecera.

4 contes à frissonner, dont un où le conteur a mis tout son art à improviser une histoire terrible à partir de mots insignifiants que le public a proposé.

Merci à A.Deaux Mi No, aux bénévoles et au Conseil général.

FETE DE L'AMITIE nouvelle formule...

Traditionnellement organisée chaque année le 1^{er} samedi du mois de septembre, elle est l'occasion pour tous les Deauxois, de marquer la rentrée, de se retrouver, de partager un moment de convivialité.

Le samedi 4 septembre 2010, avec une nouvelle formule chacun a pu dialoguer, manger, danser, jouer.

Après un apéritif dans le stade animé par des jeux pour les enfants, la population pré-



sente a pu apprécier dans un espace agrandi par un chapiteau, un bon buffet et une bonne ambiance d'Ami-tié...à renouveler ! Qu'on se le dise...

REVEILLON DU 31 DÉCEMBRE 2010



FOYER DE DEAUX

ORGANISE PAR L'ASSOCIATION LES TRACES DE DEAUX

Soirée réservée de préférence aux deauvois, leur famille et amis ainsi qu'aux bénévoles présents sur la course.



ANIMATION MUSICALE : MELODY'S ANIMATION
TRAITEUR : Sophie et Bruno BARRY



MENU DE FETE Service compris 60 €



Apéritifs et ses amuse gueules
Salade de mesclun pépites de foie gras poêlés et ses pommes caramélisées
Paupiette de saumon farcie d'un soufflé au poisson et de son accompagnement
Trou normand sorbet de citron vodka frappé
Suprême de pintade sauce forestière gratin de pommes de terre et ses petits légumes
Assiette de fromages
Dessert bûches de fête
Soupe à l'oignon



Vins (rouge et blanc), café, champagne (une bouteille pour 4)

Gourmandises de fêtes, cotillons...
Bouteilles de champagne supplémentaire 25€

MENU ENFANT (- 14 ans) 18 €



Assiette de charcuteries
Brochette de chapon avec son gratin dauphinois
Bûche glacée vanille ou chocolat, chocolats, boissons et pétillant sans alcool

Réservation au plus tard le 15 décembre 2010 (salle limitée à 100 personnes)

Règlement à l'ordre de l'association les traces de Deaux

Pour tout renseignement contacter Brigitte Maurin au 06 85 03 03 68 ou 04 66 92 20 10

L'association des Traces de Deaux organise cette année encore au foyer municipal le réveillon de la St Sylvestre. Vous passerez ainsi localement une agréable soirée tout en basculant en 2011.

Pour tous renseignements :
06 85 03 03 68

Depuis la rentrée grâce aux actions de l'APE, les enfants ont pu aller au cinéma, visiter une exposition sur les inventions et faire une sortie sur le thème de la préhistoire.

Après les ateliers gâteaux du 22 octobre a eu lieu la 4^{ème} bourse aux jouets et affaires d'enfants le dimanche 28 novembre 2010, puis les ateliers de Noël le 3 décembre.

Le 16 décembre : le spectacle de Noël (magie et contes),
le 17 décembre goûter, visite du père Noël et remise de cadeaux.

En janvier : sortie au Pont du Gard et au cinéma.

En février : un spectacle « le voyage du grand dromadaire »

En mars : une sortie sur le moyen âge.

Et n'oubliez pas :
Le samedi 12 février le LOTO
Le samedi 19 mars le CARNAVAL